

RÉUNION DU 08 SEPTEMBRE 2025

Présents: MM. Le Nagard (Président) - Duclos

Assiste: M Renault (Cda)

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles D'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
 - Division et groupe
 - N° du match
 - Date du match

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard la veille du jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match. La demande de dérogation doit obligatoirement être accompagnée d'une proposition de nouvelle date obligatoirement validée par l'adversaire et cette date doit être antérieure à celle du match prévu au calendrier.

La situation officielle du déroulement d'une rencontre est celle affichée sur le site internet du DVOF le vendredi à 18H00 (pour une rencontre programmée le week-end ou le lundi) ou le dernier jour ouvrable précédant la rencontre à 18H00 (pour une rencontre programmée en semaine).





COURRIERS CLUBS

Eaubonne Csm: Mail du 27-08-25

Pris note de la confirmation d'engagement d'une équipe en championnat D3.

Foot Indoor Loisir: Mail du 27-08-25

Pris note de votre demande d'alternance entre votre équipe senior D3 et l'équipe U14.

La commission fera au mieux pour répondre à votre demande mais ne peut garantir une alternance parfaite entre

les 2 équipes.

Foot Indoor Loisir: Mail du 27-08-25

Pris note de la confirmation d'engagement d'une équipe en championnat futsal D3.

Les Sportifs de Garges : Mail du 27-08-25

Réception de l'attestation de mise à disposition des gymnase Besson et Jaurès.

Remerciements

Les Sportifs de Garges : Mail du 27-08-25

Pris note de la confirmation d'engagement d'une équipe en championnat futsal D3.

Arnouville Usc: Mail du 27-08-25

Réception de l'attestation de mise à disposition des gymnase Léo Lagrange

Remerciements

Futsal Club VLB: Mail du 27-08-25

Pris note de la confirmation d'engagement d'une équipe en championnat futsal D3.

My Sarcelles Futsal: Mail du 28-08-25

Réception de l'attestation de mise à disposition du gymnase Michel Briand

Remerciements

Attainville Futsal: Mail du 01-09-25

Réception de l'attestation de mise à disposition du gymnase municipal.

Remerciements

Jeunesse Ecouennaise Futsal : Mail du 04-09-25

Pris note de la confirmation d'engagement d'une équipe en championnat futsal D3.

Sem Nome Fc: Mail du 04-09-25

Réception de l'attestation de mise à disposition du gymnase Daubigny

Remerciements

Maccabi Sarcelles : Mail du 05-09-25

Pris note du non-engagement d'une équipe en championnat futsal D3.

Parmain Futsal: Mail du 05-09-25

Réception de l'attestation de mise à disposition du gymnase Alain Collas

Remerciements

Garges Djibson Asc: Mail du 05-09-25

Réception de l'attestation de mise à disposition du gymnase Allende Néruda

Remerciements

AJ Enghien-Deuil: Mail du 06-09-25

Pris note de la confirmation d'engagement d'une équipe en championnat futsal D3.

Les Sportifs de Garges : Mail du 07-09-25

Pris note de l'adresse du gymnase et de l'horaire des rencontres pour votre équipe 3.

Vémars St Witz Fc : Mail du 07-09-25

Pris note de la confirmation d'engagement d'une équipe en championnat futsal D3.

Méry-Mériel Fc : Mail du 08-09-25

Pris note du non-engagement d'une équipe en championnat futsal D3.

My Sarcelles futsal: Mail du 08-09-25 (Footclubs)

Demande de report de la rencontre du 15-09 contre Montmorency Futsal 2 en championnat D2 Gr A.

Refus de la commission en vertu de l'article 20.3 du RS du DVOF.

CALENDRIER SENIORS D3 SAISON 2025 / 2026

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05	Journée 06	Journée 07	Journée 08	Journée 09
Aller								
10-nov25	22-sept25	6-oct25	3-nov25	17-nov25	1-déc25	8-déc25	5-janv26	19-janv26
au								
16-nov25	28-sept25	12-oct25	9-nov25	23-nov25	7-déc25	14-déc25	11-janv26	25-janv26
2 - 9	3 - 1	4 - 2	5 - 3	6 - 4	7 - 5	8 - 6	9 - 7	1 - 8
4 - 7	5 - 8	6 - 9	7 - 1	8 - 2	9 - 3	1 - 4	2 - 5	3 - 6
6 - 5	7 - 6	8 - 7	9 - 8	1 - 9	2 - 1	3 - 2	4 - 3	5 - 4
8 - 3	9 - 4	1 - 5	2 - 6	3 - 7	4 - 8	5 - 9	6 - 1	7 - 2
10 - 1	2 - 10	10 - 3	4 - 10	10 - 5	6 - 10	10 - 7	8 - 10	9 - 10
Journée 18	Journée 10	Journée 11	Journée 12	Journée 13	Journée 14	Journée 15	Journée 16	Journée 17
Retour								
11-mai-26	26-janv26	2-févr26	16-févr26	9-mars-26	16-mars-26	23-mars-26	6-avr26	4-mai-26
au								
17-mai-26	1-févr26	8-févr26	22-févr26	15-mars-26	22-mars-26	29-mars-26	12-avr26	10-mai-26

DIVISION 3 - GR U					
N°	N° DU CLUB	NOM DU CLUB			
1	582621	FOOT INDOOR LOISIR 2			
2	524020	VÉMARS ST WITZ FC 1			
3	xxxxx	EXEMPT			
4	550783	PONTOISIENNE JS 1			
5	565187	AJ ENGHIEN-DEUIL 1			
6	565322	JEUNESSE ECOUENNAISE FUTSAL 1			
7	519039	EAUBONNE CSM 2			
8	580869	PERSANAISE CFJ 1			
9	560814	FUTSAL CLUB VLB 2			
10	590442	LES SPORTIFS DE GARGES 3			

La commission départementale Futsal demande à tous les clubs engagés en championnat du DVOF de lui faire parvenir impérativement l'attestation fournie par la municipalité, de mise à disposition du gymnase, précisant les jours et horaires de match.





ENGAGEMENT JEUNES SAISON 2025 / 2026

Les Feuilles d'engagement des équipes de Jeunes seront à retournées au secrétariat du DVOF pour le mercredi 10 septembre dernier délai afin de pouvoir valider l'organisation des plateaux et critérium lors de la réunion clubs.

Obligations clubs:

<u>Critériums U12 – U14</u>: nécessité d'avoir un créneau fixe pour chaque catégorie le samedi ou le dimanche. Les engagements des équipes sont à effectuer sur **l'application Google Forms** transmise aux clubs courant juillet. La commission demande aux clubs d'indiquer le nom et l'adresse du gymnase ainsi que le jour et l'heure de début des rencontres.

<u>Plateaux U8 et U10 Futsal</u> : nécessité d'avoir un créneau fixe le samedi ou le dimanche différent de celui prévu pour les critériums U12 à U16.

Les engagements des équipes sont à effectuer sur **l'application FAL** disponible sur le site du DVOF. La commission demande aux clubs d'indiquer le nom et l'adresse du gymnase ainsi que le jour et l'heure de début des plateaux.

Les engagements pour les catégories U8 et U10 Futsal sont disponibles sur FAL jusqu'au mardi 30 – 09 - 2025.

Les clubs de disposant pas de créneaux distincts pour les plateaux et les critériums ne pourront pas engager d'équipes dans toutes les catégories.

RÉUNION D'INFORMATION

La Commission Futsal tiendra au siège du DVOF - 6, avenue du Bosquet à Baillet en France, une réunion d'information sur la présentation des calendriers seniors et jeunes.

L'organisation des critériums jeunes et des plateaux Futsal :

Le lundi 15 septembre 2025 à 19h30.

Présence obligatoire des clubs sous peine d'amende de 50€ conformément à l'annexe financière du DVOF.

Prochaine réunion le Lundi 15-09-25

